



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMON

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT #528-17
INTITULÉ: « RÈGLEMENT CONCERNANT
L'ÉLARGISSEMENT DES POUVOIRS ET
OBLIGATIONS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL »

AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée, Johanne Godin, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Simon que lors de la séance ordinaire qui s'est tenue le 5 décembre 2017, le conseil a adopté le règlement # 528-17 concernant l'élargissement des pouvoirs et obligations du directeur général.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau municipal sis au 49, rue du Couvent à Saint-Simon, du lundi au jeudi aux heures régulières d'ouverture du bureau municipal.

Donné à Saint-Simon, ce 6^e jour de décembre 2017.

Johanne Godin

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Certificat de publication

Je, soussignée, Johanne Godin, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Simon, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la loi, le 6 décembre 2017.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 6^e jour de décembre 2017.

Johanne Godin

Directrice générale et secrétaire-trésorière